



# Communiqué de presse

## Retraites : FO appelle à confirmer l'abandon du projet de système universel

Alors que le Président de la République doit s'exprimer dimanche, alors que beaucoup de salariés attendent que se traduisent dans les faits les paroles de reconnaissance quant à leur rôle essentiel (personnels de la santé et services à la personne à domicile, salariés de la dite « deuxième ligne » - ouvriers et employés de l'agroalimentaire, de l'emballage, des transports, du commerce, du nettoyage propreté, de la prévention sécurité, agents des services publics et de la sécurité sociale...), alors que beaucoup de salariés ont subi des pertes de salaires, d'emploi (intérim, CDD), sont inquiets pour leur emploi et leur salaire dans les semaines et mois à venir, la confédération générale du travail Force Ouvrière (FO) met en garde contre toute mesure qui conduirait à ajouter des tensions, dont la remise à l'ordre du jour du projet de réforme des retraites avec le « système universel de retraite ».

Sans reprendre l'ensemble de ses arguments à ce stade, FO rappelle que ce projet serait le plus mauvais des remerciements faits à tous les salariés les plus en difficulté d'emploi, si demain se constituer une retraite passait par l'obligation d'acheter des points tout au long de sa carrière – y compris dans les périodes de plus bas salaires, de temps partiel subi, de perte d'emploi.

FO a aussi dès l'origine qualifié le projet de système universel de réforme paramétrique permanente en ce sens que les gouvernements auront tous les moyens – avec ou sans âge pivot – d'agir en dernier ressort sur les paramètres (valeurs du point et taux de rendement) déterminant le niveau des pensions et, de fait, l'âge effectif auquel on partira avec une pension décente.

FO met en garde contre toute velléité de reculer l'âge de départ en retraite, en particulier à un moment où la préoccupation doit être celle de permettre l'accès à un emploi à celles et ceux qui en sont dépourvus, dont les jeunes.

FO, qui avait interpellé en mars le secrétaire d'état en charge du dossier, Laurent Pietraszewski, rappelle que la promesse d'une pension minimum à 1000€ et ensuite à 85% du SMIC, est, dans le projet du gouvernement, associée à l'obligation d'une carrière complète de 43 années au SMIC ! ce qui ne constitue pas un progrès réel par rapport à la situation actuelle.

Qui plus est, remettre à l'ordre du jour ce projet dans le contexte de l'état d'exception que constitue l'état d'urgence sanitaire au regard des libertés syndicales et de manifestation serait aussi inacceptable que la décision de recourir à l'article 49-3 en plein début de la crise sanitaire.

La détermination de FO sur ce dossier, qui engage les générations futures, demeure intacte.

En conséquence FO espère que la sagesse l'emportera considérant que l'urgence doit demeurer à la protection de la population vis-à-vis du risque du Covid19 et de l'emploi et des salaires des salariés.

Paris, le 11 juin 2020

Contacts :

**Michel BEAUGAS**  
Secrétaire confédéral

**Secteur de l'Emploi  
Et des Retraites**

✉ [mbeugas](mailto:mbeugas@force-ouvriere.fr)  
[@force-ouvriere.fr](mailto:@force-ouvriere.fr)  
☎ 01.40.52.84.07

**Yves VEYRIER**  
Secrétaire général

**Secrétariat général**

✉ [yveyrier](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)  
[@force-ouvriere.fr](mailto:@force-ouvriere.fr)  
☎ 01.40.52.86.01